

Le Saumonois

Lac-au-Saumon

ISSN 1712-6304

1,25\$ courrier, 55¢ courriel, 50¢ kiosque

Le mercredi 4 mai 2011

Volume 8, numéro 4

lamatapedia.com/saumonois

Conservateur 167 - NPD 102 - Libéraux 34 - Bloc 4 - Vert 1 Total 308

Élections fédérales 2011 - Lac-au-Saumon

Bureau PARTI	120 Secteur rural 2011 2008	121 Rte 132 2011 2008	122 Village 2011 2008	123 Village 2011 2008	Total 2011 2008	% Votes 2011 2008
BLOC	31 28	55 65	29 29	54 64	169 186	31,4 36.3
CONSER- VATEUR	13 17	23 28	21 37	27 39	84 121	15,6 23.6
LIBÉRAL	20 29	22 30	27 35	46 61	115 155	21,4 30.3
NPD	14 2	40 8	37 8	65 15	156 33	29 6.4
VERT	0 3	10 4	1 2	3 0	14 9	2,6 1.75
Total votants	78 79	150 139	115 115	195 179	538 512	52% 49%
Total inscrits	156 141	319 296	234 247	327 358	1036 1042	

Source : Élection Canada

Le Transport Collectif de La Matapédia

(Trajet : Lac-au-Saumon - Amqui)

Le transport Collectif de La Matapédia un moyen simple et efficace pour se déplacer à peu de frais dans les municipalités participantes de notre MRC.

Travailleurs, étudiants, retraités, autres etc.

Horaires

	Départ			Retour		
Lundi	7h55	9h40		11h30	15h30	
Mardi	7h55	9h40	14h30	14h00		
Mercredi	8h20			11h30	15h30	
Jeudi	7h55	9h40	14h45	12h40	14h30	15h30
Vendredi	7h55	9h40		11h30	15h30	

Ce service est offert en fonction des places disponibles dans le
Transport, vous devez vous inscrire 418 629 1505
Coût de l'inscription (annuelle) 5.00\$ Coût de chaque transport 2.75\$


FOURNIER & FILS
 Services thanatologiques

110, de l'hôpital
 Amqui (Québec)
 G5J 2J9

 Tél.: 418.629.4431
 Sans frais: 866.629.4431
 Fax: 418.629.1983
 info@gfournier.com

 www.gfournier.com


 LE DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
 LE MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

L'information fait l'opinion

Abonnez-vous

L'inflation.

PAR JEAN GUY PELLETIER

Nous sommes tous et toutes témoins : le coût des aliments, de l'énergie, des biens de consommation en général, augmente, mais la Banque du Canada, celle qui contrôle le loyer de l'argent (les taux d'intérêts) et les officines gouvernementales restent silencieuses. L'inflation qui était l'ennemi à battre dans les années 1980 n'a fait l'objet d'aucun enjeu électoral ces dernières semaines ; POURQUOI ?

Le 26 octobre 2009, le Saumonois - Vol 6 numéro 30 titrait :

Sortie de crise : la tentation de l'inflation :

À la une du journal Le Monde du 31 août 2009 ;

«...abandonnée dans les années 1980, une recette pourrait revenir au goût du jour : l'inflation. La hausse des prix accroît les revenus des entreprises et de l'Etat – et des ménages quand les salaires sont indexés -, alors que la charge de la dette reste constante. Par l'inflation, les détenteurs de créances paieraient à leur tour leur écot à la crise, après les contribuables, les salariés ou les actionnaires.

On ne pourra pas se débarrasser de stocks de dettes aussi élevés dans les pays industrialisés sans accepter davantage d'inflation. Compte tenu de l'aversion américaine pour l'impôt, le consensus politique va se faire en faveur de l'expropriation légale que représente l'inflation afin d'alléger la dette. Tout point d'inflation non anticipé est un gain pour les débiteurs, car il réduit la charge de la dette d'autant. De plus, celle-ci est en partie détenue par des étrangers, notamment chinois, alors que la baisse des dépenses et la hausse des impôts toucheraient à 100% les Américains. Dans le monde qui sortira de la crise, la croissance ne sera plus tirée par la consommation de produits fabriqués dans les pays émergents, mais par l'investissement public – dépenses d'infrastructures, de développement durable – qui iront à l'encontre de la multiplication des échanges, de l'hyperconcurrence et de ses effets déflationnistes sur les salaires. Cette politique n'est pas protectionniste, mais a les mêmes effets, sans barrière douanière. Le retour à un régime inflationniste est envisageable à terme, on parle de 2011 ou 2012....»

Nous y sommes.

Le dollar Canadien à 1.05US est une catastrophe pour les exportations dans

le secteur manufacturier et une bénédiction pour les exportateurs de ressources naturelles, en particulier l'énergie, ex. le pétrole des sables bitumineux à 122\$US le baril, dans le fief conservateur de l'ouest. La demande mondiale pour les matières premières a explosé au cours des dernières années avec la globalisation de l'économie, propulsant leurs cours à des sommets jamais égalés ; la «bonne» performance économique du Canada après le désastre financier de 2007-2008 est essentiellement due à cette situation. Les coûts de l'énergie sont responsables pour une part appréciable de l'augmentation du cours de l'inflation parce qu'il touche tous les secteurs de la production et de la mise en marché des biens et services. Aujourd'hui, face au dollar fort, au secteur manufacturier à genoux, particulièrement au Québec dans le secteur forestier, aux pertes de 40 milliards de la Caisse de dépôt, à la diminution des recettes de l'Etat et j'en passe, le gouvernement provincial annonce ses couleurs : augmentation des tarifs, tous secteurs confondus, augmentation d'un point de la TVQ (réalisé en mars 2011), stabilisation du taux de chômage à $\pm 8\%$ par l'investissement dans les infrastructures, dans le développement durable, l'hydroélectricité, l'éolien. **et la vente à rabais de nos ressources minières et gazières dans le but d'attirer les investisseurs.** Augmentation de 1¢ le kilowatt-heure de l'hydroélectricité en 2012. De 0,0751\$ le KWH à 0,0851\$ le KWH : 13% d'augmentation., etc.

À quoi devons-nous nous attendre, ici à Lac-au-Saumon ? De toute évidence nous n'y échappons pas. Les biens de première nécessité – nourriture, énergie, logement – pourraient connaître des hausses de 4% par année sur une longue période, on parle de quinze ans, les revenus provenant des transferts gouvernementaux

suivront puisqu'ils sont indexés, de même ceux provenant du travail dans les secteurs institutionnels, de même ceux d'autres secteurs coiffés par des conventions collectives. Par ailleurs l'emploi sans sécurité ni permanence, l'emploi précaire qui est le lot de la majorité ici accusera le coup, accentuant encore plus les inégalités et l'appauvrissement des classes basses et moyennes. Y a-t'il un avenir pour notre région ou devons-nous simplement gérer notre décroissance ? La question se pose.


MARCHÉ RICHELIEU
Alimentation Causap inc.
Carol Veilleux
Frédéric Veilleux
Propriétaires
77, St-Jacques Sud, Causapscal G0J 1J0
Tél: 418.756-3861 Téléc.: 418.756-6114
www.alimentationcausap.com

CONSTRUCTION CAUSAP INC.
Entrepreneur Général
No R.B.Q. : 8281-5440-51
3, rue des Érables
Lac-aux-Saumons
G0J 1M0
Fernando Martin
(418) 778-5868
Résidentiel • Commercial • Rénovation



Dossier - Matières résiduelles : Politique de Tarification.

PAR JEAN GUY PELLETIER

La présente administration municipale a décidé de faire un virage à 180° dans la tarification de la gestion de nos matières résiduelles pour les immeubles à logements. Dans le compte de taxes pour l'année en cours, chaque immeuble ayant 1 ou plusieurs logements voit sa base d'imposition se calquer sur le nombre effectif de logements : un logement = 1 unité, un retour à l'ancienne méthode.

En 2007, la précédente administration avait fait une avancée majeure en matière de tarification par l'introduction du principe **UTILISATEUR PAYEUR** pour la collecte

des matières résiduelles. L'article 5 du règlement **NO. 82-2007** se déclinait ainsi : *Les unités pour la collecte des matières résiduelles sont établies par l'affectation du budget des matières résiduelles selon : le type de déchets (contenant vert) et récupération (contenant bleu), le volume des conteneurs en m³ (mètre cube) et la fréquence des collectes.*

Nous comprenions que dans un monde idéal, chacun dû payer le service selon le poids réel des matières dirigées soit vers l'enfouissement, soit à la récupération puisque nous sommes facturé en \$/tonne métrique *. Mais, d'ici l'introduction d'équipements qui permettent la collecte au poids, la méthode de l'affectation du budget selon le type de déchets, leur volume et la fréquence des collectes était celle qui nous rapprochait le plus de notre objectif.

Nous comprenions également les limites de cette méthode pour le service résidentiel de base, qui concerne la majorité des usagers. En effet l'unité (le facteur d'imposition sur le compte de taxe = 1 pour le service résidentiel de base) correspond à trente et une (31) collectes annuelles pour un contenant à déchets de 0,36m³ (bac vert) et vingt-six (26) collectes annuelles pour un contenant de récupération de 0,36m³ (bac bleu). Or chacun comprendra que le volume effectif de matières résiduelles traitées (dirigées vers l'enfouissement ou vers le centre de trie) est moindre que celui pour lequel ce service est facturé, les bacs étant rarement pleins.

Si pour le service résidentiel de base nous étions «attachés» à un type de conteneur et aucune alternative n'était disponible, nous allions par ailleurs pouvoir nous rapprocher un peu plus du volume réel chez les autres catégories

d'usagers. Le service de base pour les agriculteurs fut ramené à celui du service résidentiel de base ; quant au service commercial par conteneur de même que pour les immeubles ou résidences ayant un ou des logements, nous laissons, à chaque propriétaire ou responsable, le soin d'établir le service désiré en fonction de ses besoins (volumes réels et type de conteneurs) et d'en aviser la municipalité. Des conteneurs à déchets de 0,36m³ (bac vert ou bleu selon) supplémentaires étaient disponibles à la municipalité et la tarification au m³ arrêtée selon le type de service.

Cette avenue permettait également de mousser la politique de récupération des matières recyclables sur notre territoire, le tarif de base pour les bacs et conteneurs bleus était de 6\$ m³ comparativement à 12.50\$ m³ pour le vert (destiné à l'enfouissement). Peu de commerces et d'institutions se sont prévalus de cette disposition qui aurait pu couper ostensiblement leur coût de gestion pour ces matières.

Dans la MRC de la Matapédia, seule la municipalité de Lac-au-Saumon avait une politique de tarification qui se rapprochait du principe utilisateur payeur selon la méthode décrite ici.

L'administration du maire Michel Chevarie avance des raisons éthiques pour justifier son choix, préférant pénaliser plutôt que d'avantager une catégorie par rapport à une autre. Une alternative aurait été de définir un volume moyen d'utilisation d'un bac (vert et bleu) de 0,36m³ se rapprochant du réel (selon un % - 25%, 50 % ou autre) pour le service résidentiel de base et de réaffecter le budget en conséquence, ce qui aurait permis de traiter toutes les catégories selon les mêmes critères.

* Tonne métrique : Poids en kilogrammes d'un mètre cube de matières. La Conciergerie d'Amqui possède des camions à benne collecteurs de déchets de 20 et de 25 verges cubes, soit 15 et 19 mètres cubes respectivement.

LES ENTREPRISES L. MICHAUD & FILS (1982) INC.

Spécialité : Travaux de génie civil

341, rue des Forges
Amqui (Québec) G5J 3B3

Tél. bureau : (418) 629-2081
Télécopieur : (418) 629-3417

Sans frais : 1 888 839-2481



Desjardins
Caisse Vallée de la Matapédia

Siège social

15, rue du Pont
Amqui (Québec) G5J 2P4

418 629-2271



**Aubert Levesque et
Kaven McNicoll, pharmaciens**

AMQIQA



20, rue du Pont
Amqui (Québec) G5J 2P5

Téléphone : 418 629-1414
Télécopieur : 418 629-6699

Aubert Levesque, pharmacien
Kaven McNicoll, pharmacien



Danielle Doyer
Députée de Matapédia

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

26, boul. Saint-Benoît Ouest
Bureau 101
Amqui (Québec) G5J 2E2

Téléphone: (418) 629-1977
Télécopieur: (418) 775-6267
Courriel: ddoyer@assnat.qc.ca

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LAC-AU- SAUMON

Notre corporation possède des logements à loyer modique HLM(catégorie famille 2 et 3 chambres) dans la municipalité de Lac-au-Saumon. En août 2011, un logement 3 chambres sera disponible. Il nous faut renouveler notre liste de requérants et nous invitons toutes les personnes intéressées à nous produire une demande. Pour de plus amples informations, vous pouvez nous joindre :

Office municipal d'habitation de Lac-au-Saumon

49, St-Benoît Est, bureau 3

Amqui (Québec) G5J 2B8

Tél : 418-629-2858, poste 200

Télé : 418-629-4870

Courriel - omh@globetrotter.net

Assemblée Générale Annuelle

Commission de développement de Causapscal

Le mardi 10 mai 2011 à 19h00
Salle de l'Hôtel de Ville

À mettre à votre agenda

La MRC de La Matapédia procède actuellement à une tournée dans les municipalités locales de son territoire. L'objectif est d'informer les conseils municipaux **et la population** du rôle de la MRC, des compétences qu'elle exerce, des services qu'elle offre et des projets à réaliser en 2011. Ses représentants seront à Lac-au-Saumon le 9 juin à 19h30 à la salle du conseil.

Le 16 avril se tenait à l'église St-Pierre-du-Lac à Val-brillant, la journée de réflexion Pour une Vision concertée de l'avenir de nos églises. Plus de 80 participants ont pu bénéficier de la présence de conférenciers de renom et échanger sur l'avenir des églises matapédiennes. Les actes de cette journée seront publiés sur le site internet de la MRC. Les conseillers Michel Lapierre et Sylvain Harvey de même que la directrice générale Chantale Gagné ont participé à cette rencontre.

Nouvelles affichées sur notre site facebook (Le Saumonois)

- Il y aura cet été encore un camp de jour pour les jeunes et ce durant 7 semaines à compter du 27 juin. Pour information 418 778 5960
- L'école du Lac-au-Saumon est inscrite au concours Caisse scolaire Desjardins du grand défi Pierre Lavoie—500\$ en jeu, ce qui permettrait l'achat de raquettes. Pour les aider, il faut voter : Google ; lève-toi et bouge ; onglet Concours. Vous pouvez voter à tous les jours.

Affaires municipales

Le torchon brûle entre l'administration du maire Michel Chevarie et les employéEs syndiqués. Sur la radio de Radio-Canada, le mercredi, le 27 avril, Yanick Proulx, conseiller syndical SCFP-FTQ, déclarait que la volonté de faire table rase sur 43 années de gains dans les conditions de travail des employéEs de la municipalité allait se buter à leur propre volonté de protéger leur convention collective.

À la séance régulière du 2 mai, le conseil a décidé d'aller de l'avant avec l'interdiction de chasser sur le pourtour du lac-au Saumon. Un avis de motion modifiant le règlement sur les nuisances a été déposé à cet effet.

Une demande a été déposée au comité d'urbanisme afin de permettre l'ajout d'une terrasse extérieure au 281 rue St-Edmond (Auberge du Lac) côté rue Bouillon.

La mise en place d'infrastructures, aqueduc et électricité, au Camping du Parc du Centenaire se concrétise lentement. Un projet en ce sens sera déposé au pacte rural le 6 mai.

La volonté de sauvegarder le patrimoine littéraire et artistique de Bertrand B Leblanc a finalement trouvé écho auprès des élus municipaux. Un montant de 10 000\$ (réparti sur 3 années budgétaires) sera alloué à la SLD pour faire l'acquisition de ce patrimoine et le mettre en valeur.

La municipalité épongera 10% du déficit (63 000\$) de l'Office municipal d'habitation pour l'exercice 2010.

La rencontre sur l'avenir des églises du 16 avril à Val-Brillant a suscité beaucoup d'espoir parmi les participants. Un nouveau comité mixte conseil-fabrique sera mis sur pied d'ici peu pour faire avancer le dossier ici au Lac-au-Saumon.

Le total des comptes pour le mois d'avril se chiffre à 96 742\$ dont 12 770\$ en salaires.
(JGP)

BON D'ABONNEMENT - 10 NUMÉROS

Le Saumonois c.p. 155

Lac-au-Saumon (Québec) G0J 1M0
lesaumonois@yahoo.ca

Par la poste12.50\$

Par courriel.....5.50\$

Adresse de l'abonnement:

Courriel:

Retournez ce bon d'abonnement avec votre paiement, chèque ou mandat poste , à l'adresse ci-dessus. Il est désormais possible de payer avec AccesD pour ceux qui font affaires avec Desjardins. Veuillez nous contacter par courriel pour en savoir plus.